

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50

f +41 32 420 50 51

secr.sic@jura.ch

Delémont, le 17 mai 2009

Communiqué de presse

Frein à l'endettement: un soutien clair à la politique financière du Gouvernement

Delémont, le 17 mai 2009/SIC **Le Gouvernement jurassien se réjouit du OUI sorti des urnes en cette fin de semaine concernant l'inscription dans la Constitution d'un mécanisme de frein à l'endettement. Malgré le caractère technique de cet objet, les Jurassiennes et les Jurassiens en ont bien compris les enjeux: doter l'Etat d'un outil souple et efficace pour maintenir durablement des finances saines et éviter que la dette n'augmente trop fortement à l'avenir. Ce vote positif confirme l'adhésion d'une majorité de la population à la politique financière menée par le Gouvernement, qui a fait du retour à l'équilibre des finances l'un des principaux objectifs de son programme de législature.**

Le bon sens l'a manifestement emporté sur les arguments idéologiques lors de cette votation. Les Jurassiennes et les Jurassiens ont bien compris que l'Etat ne pouvait pas, durablement, dépenser plus qu'il ne gagne. Ils ont accepté un mécanisme qui permet de piloter efficacement les finances publiques et d'éviter ainsi tout dérapage de la dette comme ce fut le cas dans un passé récent. Le fait que le frein à l'endettement offre la souplesse nécessaire pour augmenter les investissements publics, en particulier en temps de crise économique, a certainement également contribué au résultat positif. L'Etat peut ainsi continuer de jouer son rôle de soutien à l'économie tout en évitant de creuser une dette qui chargera les générations futures.

Pour pouvoir investir dans des projets utiles à la collectivité, l'Etat doit éviter de consacrer des millions de francs au seul paiement d'intérêts bancaires découlant de sa dette. Le frein à l'endettement permettra de contenir celle-ci à des niveaux acceptables, laissant ainsi toute latitude à l'avenir pour investir ou pour alléger la pression fiscale. L'ensemble des partenaires de l'Etat et la population en général bénéficieront ainsi de cette saine gestion.

La volonté exprimée ce week-end par le souverain entraînera la modification de différents textes législatifs, en particulier la loi de finances. Concrètement, le frein à l'endettement devrait s'appliquer dès l'élaboration du budget 2011.

Personne de contact: Charles Juillard, ministre des Finances, de la Justice et de la Police, tél 079/722 30 72